



La Feuille de Saint-André-du-Bois



Printemps 2024

Chères Andrésiennes et chers Andrésiens,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir les informations communales de ce printemps. En cette belle saison, nous pouvons apprécier le travail collaboratif de Blandine et Christopher au profit des espaces verts et nous vous remercions pour les nombreux retours positifs en mairie sur la bonne tenue globale de la commune.

Nous avons pu profiter des diverses manifestations d'animation proposées par nos associations. L'AAPI a proposé un carnaval des écoles, la pétanque Andrétienne a organisé une soirée théâtrale, nous avons eu également le plaisir d'apprécier une soirée Irlandaise réalisée par le comité des fêtes, et nous avons festoyé à l'occasion du repas de chasse.

Vous trouverez dans cette Feuille les chiffres du compte administratif ainsi que les chiffres du budget voté. Nous poursuivons nos perspectives de développement, comme le travail de maintenance nécessaire pour le confort et la sécurité de tous.

Le conseil municipal vous invite à célébrer l'armistice du 8 mai 1945 qui marque la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. La cérémonie aura lieu le mercredi 8 mai à 11h sur la place communale. Le verre de l'amitié sera offert.

Je remercie vivement l'implication de toute l'équipe municipale, agents et élus qui soutiennent la continuité nécessaire du travail entrepris dans le respect de nos valeurs communes.

Pour rappel, les horaires des ouvertures au public de la mairie sont lundi après-midi de 14h à 17h, mardi, jeudi et vendredi matin de 9h à 12h et mercredi matin sur rendez-vous de 9h à 12h.
Périodes de fermetures estivales : du 8 au 12 juillet inclus et du 12 au 30 août inclus.

Pascale Guagni Le Moing, votre Maire.

Finances

Le 9 avril 2024, le conseil municipal s'est réuni pour voter les comptes de gestion, administratif, l'affectation du résultat de fonctionnement, le budget primitif et l'attribution des subventions aux associations.

Pas d'augmentation des impôts

Résultats prévisionnels Compte Administratif 2023		
	Fonctionnement	Investissement
Résultat 2023	103835.71	-42038.14
Résultat de clôture	Excédent	
	226617.82	141172.48

BUDGET PRIMITIF	
Fonctionnement	Investissement
647890.81	344940.12

La commission communale des impôts directs s'est tenue le 9 avril 2024.

Etat civil

Monsieur
Daniel DURIEUX

Bâtiments :

Le contrôle électrique Apave a été effectué sur nos bâtiments. Quelques levées ont été effectuées par l'électricien Philippe Laporte.

La commission de sécurité de la sous-préfecture a donné un avis favorable pour les locaux de la salle des fêtes.

Nous avons déménagé la salle du conseil municipal afin de louer celle-ci à l'entreprise ARTIX YZ, service d'impression 3D. Des travaux d'électricité préalables ont été réalisés par Philippe Laporte. Le conseil municipal se réunit à présent dans la salle des associations.

Travaux de la mairie pour mise en conformité accessibilité PMR : notre dossier a reçu un avis favorable de la commission départementale sécurité accessibilité. La première réunion de chantier aura lieu le 23 avril

Travaux de maintenance sur les logements communaux : Cumulus, VMC changés par les interventions de Vincent Cosson et Philippe Laporte.

L'entretien du tennis sera effectué prochainement par Christopher, notre agent technique.

L'éclairage du terrain de pétanque reste en attente de la disponibilité de l'électricien Monsieur Laporte qui a dû prioriser ses actions suite aux nombreux travaux à réaliser.

École :

Nous sommes de nouveau sortis de la sauvegarde avec un effectif à la hausse : 75 élèves. La date limite pour les inscriptions scolaires a été fixée au 30 avril.

Des travaux ont été effectués : changement d'une vitre de préau, pompage de l'eau présente dans la cave, réparation sur la chaudière, condamnation de la cheminée pour éviter la problématique de l'essaïm d'abeilles qui occasionne des piqûres sur les enfants, éradication des nids de guêpes, retrait des volets et installation de rideaux à l'étage, diagnostic de l'étage du bâtiment par l'entreprise Expert+.

Voirie :

Nous ne bénéficierons pas de subvention pour la réfection du pont du Bédât malgré le travail effectué par la mairie de Saint-Germain-de-Graves

Le travail de rebouchage des trous a été effectué par l'entreprise Chataignié. Des dégradations conséquentes sont apparues sur la route du Carbouey, des travaux de comblement ont été effectués pour limiter les risques d'éboulement. Des travaux de réparation seront financés dans l'année. La réfection de la route de Fongrave est en attente de la disponibilité de l'entreprise Lecourt.

Projet adressage :

2 permanences publiques ont été assurées, au cours desquelles, les conseils aux administrés ont été donnés. Après la réalisation du projet, la mairie vous remettra un certificat d'adressage qui vous permettra de débiter vos démarches de MODIFICATION d'adresse et non de changement. Il vous sera fourni une étiquette avec votre numérotation à coller sur votre boîte aux lettres. Ces modifications se feront par internet sur service public.fr ou bien via le service de La Poste (envoi gratuit qui assure la distribution du courrier durant 6 mois). Il sera également nécessaire d'effectuer la démarche auprès du service de carte grise ANTS, ainsi que pour votre plaque d'immatriculation si vous disposez toujours l'ancienne version.

Un simple courrier sera suffisant pour tous les organismes privés accompagné du certificat d'adressage.

Pour les professionnels, il sera conseillé de vous rapprocher de votre service comptable pour la modification du Kbis.

Cette étape peut se faire via le service formalites.entreprises.gouv.fr. Nous étudierons l'option d'une aide de la municipalité pour le financement des nouveaux Kbis

Des permanences en mairie seront proposées pour vous accompagner dans les démarches si nécessaire.

Agence Postale Communale :

Suite à la retraite d'Anita Bellard, Coralie Rousseau a pris le relais après un temps de formation nécessaire. Coralie parvient à assurer la continuité du service malgré la contrainte des locaux qui va perdurer jusqu'à la réalisation des travaux de la mairie. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Jeux olympiques 2024 :

Notre participation à Terre de jeux se confirme grâce à la collaboration de la Raquette des coteaux avec le CVLV. Nous nous intégrons dans l'itinérance au cœur du territoire des 8 communes des coteaux macariens de la CDC Sud-Gironde. Découverte sportive, tournois, challenges le 8 juin à St-André du Bois

Accès mutuelle :

Le conseil municipal accepte la convention de partenariat avec la mutuelle AXA pour des propositions d'offre promotionnelles aux administrés

Prochaine permanence ACTIOM, ma commune ma santé : le lundi 24 juin à St-André du Bois